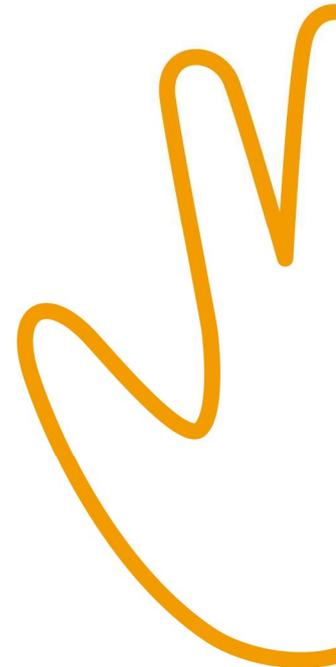


# Rapport d'activité

Année 2020

S3AS Rue De France (RDF)



# SOMMAIRE

<b>PRESENTATION DU S3AS.....</b>	<b>4</b>
Agrément.....	4
Principaux axes du projet et missions du s3as.....	4
<b>PUBLICS ACCOMPAGNES.....</b>	<b>6</b>
Présentation des publics accompagnés.....	6
Suivi de la file active et liste d'attente.....	8
Evolution de la population.....	10
Scolarité.....	10
Insertion professionnelle.....	12
Suivi des 3 ans.....	12
<b>ACTIVITE.....</b>	<b>14</b>
Données chiffrées.....	14
Ouverture du service.....	15
Les activités récurrentes.....	15
Les projets de l'année.....	28
<b>TRAVAIL EN PARTENARIAT.....</b>	<b>31</b>
Le travail avec les familles.....	31
Les partenariats et les conventions.....	32
<b>ORGANISATION DU SERVICE.....</b>	<b>34</b>
Le projet de service.....	34
L'organisation interne.....	35
La démarche qualité.....	36
Les événements indésirables .....	38
Suivi des fiches actions CPOM.....	38
Maintenance / travaux / aménagements.....	38
<b>RESSOURCES HUMAINES.....</b>	<b>39</b>
Organigramme.....	39
Mouvements du personnel.....	40
Ajustement de poste.....	40
Actions de formation.....	42
<b>PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2021.....</b>	<b>43</b>



# PRESENTATION DU S3AS

## AGREMENT

Le S3AS rue de France est autorisé pour une capacité de 81 places depuis le nouvel arrêté du 22 juin 2018. Ses conditions d'organisation et de fonctionnement sont définies par les articles D. 312-111 à D. 312-122 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui précisent notamment que peuvent être créés des « *services d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation apportant, d'une part, l'ensemble des moyens de compensation du handicap, de développement de la vision fonctionnelle, d'apprentissage des techniques palliatives, d'autre part, les soutiens pédagogiques adaptés et assurant la mise à disposition des matériels et équipements spécialisés* ».

Dans le cadre du CPOM associatif signé en 2018, une place supplémentaire a été affectée au S3AS afin de poursuivre un accompagnement auprès des jeunes de plus de 20 ans dans le cadre de leur projet scolaire (poursuite des études), professionnel (insertion et maintien dans l'emploi) et social (vie autonome et citoyenne).

Le S3AS est installé au 32 Rue de France à Villeurbanne, dans des locaux mis à disposition par la région, au sein de la Cité Scolaire René Pellet (CSRP). Le S3AS RDF est également à proximité du CTRDV, du S3AS Rue de la Baisse et du CAMSP DV avec lesquels il travaille en étroite collaboration.

## PRINCIPAUX AXES DU PROJET ET MISSIONS DU S3AS

Comme tout SESSAD la mission du S3AS est d'étayer la scolarisation, la formation, la socialisation et l'insertion professionnelle des jeunes suivis, en proposant des accompagnements adaptés à leurs besoins de compensation en termes de déficience visuelle, en tenant compte de leur âge, et en collaboration avec leur famille, leur lieu de scolarisation, et leur environnement social, et de leurs troubles associés.

### L'APPUI A LA SCOLARITE :

- Proposition de recommandation et mise en place de rééducation orthoptique et orthophonique
- Proposition de recommandation et mise en place de rééducation orthoptique et orthophonique
- Adaptation à la déficience visuelle des programmes d'EPS ou des activités sportives extra-scolaire
- Atelier gestuel afin de travailler la motricité fine et le développement du touché
- Aide à l'utilisation des adaptations informatiques (apprentissage du clavier, Zoomtext, synthèse vocale...),

- Intervention sur le temps périscolaire et la demi-pension, sensibilisation de la communauté éducative à la déficience visuelle,
- Accompagnement à l'orientation scolaire ou professionnelle (choix formation, recherche de stage...).

#### **L'APPUI A L'ACQUISITION DE L'AUTONOMIE :**

- Intervention en activité de la vie journalière et en locomotion en collaboration avec le CTRDV,
- Soutien psychologique, suivi en psychomotricité,
- Organisation de séjours éducatifs hors temps scolaire ou de regroupement autour d'activités,
- Rééducation orthoptique, afin de favoriser l'utilisation des capacités visuelles dans le quotidien,
- Accompagnement des jeunes et des familles dans les démarches administratives
- Accompagnement des jeunes majeurs dans l'exercice de leurs droits et dans leurs projets d'insertion sociale et professionnelle.

# PUBLICS ACCOMPAGNES

## PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES

Le public accompagné par le S3AS est âgé de 6 à 20 ans, il est composé essentiellement de jeunes scolarisés à la cité scolaire René Pellet et provenant de toute la Rhône-Alpes. A l'origine, le S3AS RDF n'accompagne que les jeunes déficients visuels scolarisés dans cet établissement scolaire, mais depuis 2 ans, afin de s'adapter aux parcours des jeunes et de s'assurer qu'ils bénéficient toujours d'un accompagnement médico-social, le S3AS accompagne également des jeunes qui :

- Poursuivent leur cursus scolaire dans un autre établissement scolaire du Rhône (Lycée Brossolette ou établissement de secteur). L'accompagnement par le S3AS RDF se fait par défaut de place sur le S3AS RDB, qui prenait le relai habituellement.
- S'inscrivent dans des parcours d'insertion professionnelle (recherche ou entrée dans l'emploi).

### ORIGINE GEOGRAPHIQUE :

	sectorisation des admissions réalisées			sectorisation de l'ensemble des personnes accompagnées au 31/12			
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Suivi des 3ans	Total
Métropole de Lyon	6	2	8	35	15	14	64
Autres villes du Rhône	1	1	2	5	1	2	8
Ain	1		1	2	3	4	9
Isère			0	5	3	5	13
Loire			0	3	1	2	6
Drôme - Ardèche			0	2		1	3
Les 2 Savoies			0	2		3	5
Autres départements			0		1	6	7
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>54</b>	<b>24</b>	<b>37</b>	<b>115</b>

\*Tableau avec le détail de l'ensemble des villes en annexe 1

La répartition géographique des jeunes évolue peu : ils sont majoritaires sur la métropole de Lyon et de moins en moins nombreux sur les départements limitrophes.

### REPARTITION DES JEUNES PAR AGE :

	l'âge des jeunes accompagnés de l'effectif au 31/12					Total
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 19 ans	20 ans et +	
<b>Garçons</b>	15	29	5	3	0	<b>52</b>
<b>Filles</b>	3	13	3	5	2	<b>26</b>
<b>Suivi des 3ans</b>	0	3	2	6	26	<b>37</b>
<b>total</b>	18	45	10	14	28	<b>115</b>

	l'âge des jeunes accompagnés admis dans l'année				Total
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	19 ans et +	
<b>Garçons</b>	4	3	1	0	<b>8</b>
<b>Filles</b>	2	1	0	0	<b>3</b>
<b>total</b>	6	4	1	0	<b>11</b>

	l'âge des jeunes sortis dans l'année					Total
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 19 ans	20 ans et +	
<b>Garçons</b>	1	3	1	0	0	<b>5</b>
<b>Filles</b>	0	2	4	0	0	<b>6</b>
<b>Suivi des 3ans</b>	0	0	0	1	7	<b>8</b>
<b>total</b>	1	5	5	1	7	<b>19</b>

La tranche des collégiens devient petit à petit la plus fortement représentée ; les admissions se situent toujours sur les tranches primaires et début du collège. Dans le cadre du suivi des 3 ans, se sont essentiellement des jeunes de +20ans pour qui l'accompagnement S3AS s'est terminé du fait de leur âge.

### REPARTITION DES JEUNES PAR TYPE DE DEFICIENCES ET PATHOLOGIES :

Le S3AS étant spécialisé dans la déficience visuelle, tous les jeunes qui y sont orientés ont à titre principal une déficience visuelle. Des jeunes présentes d'autres troubles associés (référéncés ci-dessous uniquement ceux diagnostiqués).

Répartition de l'ensemble des jeunes accompagnées dans l'année par catégorie en fonction des déficiences						
	Déficiences intellectuelles	Autisme - TED	Troubles du psychisme	Troubles du langage et des apprentissages	Déficiences auditives	Déficiences visuelles
A titre principal						76
A titre associé	4	4	1	8	5	
	Déficiences motrices	Déficience métabolique	Cérébro-lésions	Polyhandicap	Troubles du comportement et de la communication	Autres déficiences
A titre principal						
A titre associé	1	10	4	0	5	0

\*Ce tableau n'inclut pas les jeunes qui sont dans le suivi des 3 ans.

répartition des jeunes accompagnés au 31/12 selon leur type de déficience visuelle								
Acuité visuelle				Pathologies				
<1/10è	1 à 4/10è VP normale	1 à 4/10è VP altérée	Autres	Rétiniennes	Glaucomes	Neurologiques	Troubles de la réfraction	Anomalies du segment antérieur
24	1	46	5	21	1	8	15	36

\*Ce tableau n'inclut pas les jeunes qui sont dans le suivi des 3ans.

Comme en 2019, nous constatons une augmentation des enfants scolarisés en primaire qui ont des difficultés au niveau de l'apprentissage de la lecture et des mathématiques, voire sur la posture « d'élève ». En entrant dans une démarche d'inclusion, le S3AS permet à des enfants qui, avant, étaient orientés systématiquement à la Cité Scolaire René Pellet de s'inscrire plus encore dans leur environnement en restant dans leur école de quartier.

## SUIVI DE LA FILE ACTIVE ET LISTE D'ATTENTE

Le service propose deux modalités d'accompagnement en évaluant les besoins des jeunes et les attentes des familles. Le jeune peut être accompagné en « haute intensité » ou en « suivi des trois ans » lorsqu'il sort du service

– L'accompagnement Haute intensité :

Cet accompagnement est proposé aux jeunes scolarisés à la Cité Scolaire René Pellet ou sortant de cet établissement scolaire et ne basculant pas sur le S3AS RDB. Un Projet Individuel d'Accompagnement (PIA) est rédigé en collaboration avec la famille et le jeune en début d'année. Ce PIA identifie les besoins du jeune et les objectifs fixés pour l'année. En fin d'année, une évaluation est faite du projet d'accompagnement.

– Le suivi des trois ans :

Pour les jeunes qui ne sont plus notifiés ou dont l'acuité visuel ne correspond plus à l'agrément, le S3AS a mis en place le suivi des trois ans qui vient baliser la sortie du jeune durant trois ans. Les professionnels en charge de cette mission s'assurent que le jeune est bien inscrit dans son environnement et que les relais du service sont mis en place.

### FILE ACTIVE :

La file active est de 134 jeunes accompagnés par le service en 2020. 123 jeunes ont été accompagnés en 2019.

Cela représente une augmentation de 9 % de l'activité du service.

File active moyenne mensuelle				
Mois	Capacité autorisée en places ambulatoire	Nbre de jeunes accompagnés dans le trimestre	Capacité autorisée en places suivi des 3ans	Nbre de jeunes accompagnés dans le trimestre
JANV - MARS	80	85	1	36
AVR - JUIN	80	84	1	35
JUIL - SEPT	80	94	1	41
OCT - DEC	80	78	1	37
<b>Moyenne</b>		<b>85,25</b>		<b>37,25</b>
<b>Taux file active</b>	<b>1,065625</b>		<b>37,25</b>	

	capacité autorisée en places	nbre de personnes accompagnées	nbre d'actes (directs et indirects)
Activité contractualisée et/ou prévisionnelle	81		21438
Activité réalisée	81	134	10079

### LISTE D'ATTENTE :

Le S3AS RDF n'a pas de liste d'attente.

## FLUX DE LA POPULATION :

- Entrants :**

Le service a fait moins d'admission en 2020 (11 admissions en 2020 contre 14 en 2019). Une grande majorité des jeunes étaient déjà inscrit dans un parcours médico-social avec une structure spécialisée dans la déficience visuelle (CAMSP déficience visuelle ou du S3AS RDB).

Procédures d'admission de l'année						
Nombre de notification reçues	Nombre de contact famille	Nombre d'admissions			Refus d'admission	
		Garçon	Fille	Total	par l'ESMS	par les parents
11	11	8	3	11	0	0

- Sortants / durée :**

Durées d'accompagnement dans l'ESMS			
jeunes accompagnés de l'effectif au 31/12		jeunes sortants durant l'année civile	
< 1 an	2	< 1 an	0
> 1 an et < 2ans	5	> 1 an et < 2ans	1
> 2ans et < 3ans	7	> 2ans et < 3ans	2
>3 ans et <4 ans	7	>3 ans et <4 ans	1
> 4 ans et <5 ans	6	> 4 ans et <5 ans	2
> 5ans et < 6 ans	4	> 5ans et < 6 ans	0
> 6 ans	47	> 6 ans	5
	<b>78</b>		<b>11</b>

Durée Moyenne en jours	
nombre total de sortants	durée totale en jours calendaires
11	22047

\*Ces tableaux n'incluent pas les jeunes qui sont sortis du suivi des 3ans.

- Parcours :**

Provenance des personnes accompagnées admises dans l'année	
CAMSP	4
SESSAD	6
Autre Etablissement médico-social	0
Sans accompagnement médico-social	1
Provenance non connue	0

Situation des sortants	Garçons	Filles	Suivi des 3ans	Total
emploi milieu ordinaire			3	3
emploi secteur protégé			1	1
poursuite Formation professionnelle	2	4	3	9
réorientation ESMS	2			2
recherche d'emploi /mission locale				0
situation de rupture sociale				0
sans solution (connue)	1		1	2
autres	1	1		2
<b>Totaux</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>19</b>

## EVOLUTION DE LA POPULATION

En 2020 le service a accompagné (file active) : 134 jeunes (123 en 2019) dont :

- 96 en Liste Haute Intensité d'Accompagnement, (85 en en 2019)
- 38 en suivi des trois ans (38 en 2019)

En 2020, le service a accompagné 12 jeunes de plus qu'en 2019. Les deux tranches d'âge restent relativement stables même si on note une diminution du nombre de jeune entre 6-10 ans et 18-19 ans.

Comme en 2019, nous constatons une augmentation des enfants scolarisés avec un retard scolaire important et/ou des troubles associés, sans forcément de lien avec des troubles cognitifs, où le jeune a des difficultés à trouver sa posture d'élève. Le S3AS adapte les accompagnements en proposant des séances de remédiation cognitive, des activités centrées sur la vie quotidienne mais aussi de la relaxation, médiation musicale...

Au niveau des troubles, nous observons de plus en plus de pathologies d'origine neurologique, avec des jeunes ayant des troubles associés. Une réflexion est actuellement menée pour développer de nouveaux partenariats, en particulier au niveau du soin (psychique, moteur...) afin de pouvoir compléter les réponses apportées par le S3AS pour répondre à l'ensemble des besoins spécifiques de chaque jeune.

## SCOLARITE

En décembre 2020, l'ensemble des jeunes accompagnés par le S3AS est en formation.

La majorité des jeunes (72 sur 78) sont scolarisés au sein de la Cité Scolaire René Pellet. Six jeunes sont scolarisés en dehors de cet établissement, le S3AS RDF poursuit leur accompagnement faute de place au S3AS RDB.

Pour les jeunes en suivis des 3 ans, 15 jeunes poursuivent leur formation, 22 jeunes sont en situation de travail (recherche d'emploi ou en situation d'emploi).

SCOLARISATION INDIVIDUELLE			
Type de scolarité	Nombre de jeunes de l'effectif au 31/12	Dont ceux bénéficiant d'un dispositif ULIS	Nombre de jeunes du suivi des 3 ans
Primaire	20	0	0
Collège	38	10	2
Lycée Général	6	4	5
Lycée Pro	13	2	2
Etudes supérieures	0	0	4

Formation professionnelle (CFA, CRP, organisme...)	1	0	2
--	---	---	---

Du fait de leur déficience visuelle, certains jeunes n'ont pas accès à la lecture « en noir », même sous format agrandi ; ils utilisent dans ce cas le braille. Certains jeunes utilisent aussi quotidiennement les 2 supports. En 2020, nous n'avons pas de jeune qui lit uniquement sous forme audio (mais ce support est utilisé en complément pour de nombreux jeunes pour diminuer la fatigue visuelle et liée à la concentration).

<i>Support de lecture</i>	
Noir	Braille
60	18

La Cité Scolaire René Pellet bénéficie d'une équipe pédagogique spécialisée dans la déficience visuelle pour :

- L'ensemble du primaire
- Quelques enseignements du secondaire
- Les cours de braille et d'informatique adaptée.

Elle fournit également les supports de travail adapté.

Pour les jeunes « Noiristes », il est nécessaire de leur fournir des supports de travail agrandis, plusieurs possibilités pour cet aménagement scolaire, cumulables selon les besoins et le niveau d'autonomie :

- Supports agrandis (livres scolaires, littérature, tout autre support utilisé en classe) : ils sont réalisés par le service de transcription du CTRDV ou par les enseignants de classe (quand il s'agit de feuilles photocopiées à passer d'un A4 à un A3).
- Utilisation de matériel de grossissement : télé-agrandisseur, longue-vue, souris-scanner...
- Utilisation de matériel informatique : ordinateur, tablette ; qui nécessite que les enseignants transmettent leurs cours + devoirs sur une clé USB.
- L'accès à la lecture du tableau reste un point crucial pour les jeunes déficients visuels. L'utilisation d'une tablette (avec une bonne résolution et un appareil photo performant) est une des pistes pour rendre le jeune plus autonome, mais elle nécessite certaines capacités et un temps d'apprentissage.

Pour les jeunes brailleuses, le passage à l'outil numérique braille est rapidement envisagé, dès les bases de lectures braille consolidées. En effet, il facilite le quotidien du jeune (outil moins lourd et encombrant que la Perkins + les feuilles brailles) mais aussi le travail des enseignants de classe (possibilité de lecture du travail fait sur un écran).

La pertinence d'utiliser un de ces outils (ordinateur classique ou braille, tablette...) est évalué conjointement entre les enseignants spécialisés de la Cité Scolaire René Pellet, le jeune et sa famille et au besoin, l'orthoptiste du S3AS ou un ergothérapeute du CTRDV. Une demande de MPA est ensuite réalisée par la Cité Scolaire avec la famille. Le temps que le jeune soit doté de son MPA (entre 1an et 1,5ans d'attente), l'apprentissage débute avec un prêt de matériel par la Cité Scolaire ou par le S3AS selon les situations.

## INSERTION PROFESSIONNELLE

L'action concerne les jeunes collégiens de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, les lycéens en formation professionnelle en 1<sup>ère</sup> et terminale, en recherche de stages, en poursuite d'études, susceptibles de quitter la scolarité et ceux qui entrent dans la vie professionnelle. En décembre 2020, cela concerne 8 jeunes.

L'insertion professionnelle comprend également le travail sur l'insertion sociale et citoyenne, en permettant de préparer les jeunes à leur sortie de la scolarité, les accompagner dans leur autonomie en vue de l'insertion scolaire, universitaire, professionnelle, et sociale.

Cet accompagnement peut se présenter sous la forme :

- D'entretiens individuels : afin de déterminer les besoins et les demandes, réfléchir sur l'orientation, aider le jeune à se projeter dans son insertion scolaire ou professionnelle et le soutenir dans l'élaboration et la réalisation de ses projets.
- D'accompagnements pour la recherche et la présentation sur des lieux de stages ou des lieux de formation.
- D'informations sur leurs droits et sensibilisation sur les différents organismes (MDPH, CAF, CPAM, Mairie etc.)

Un groupe « Insertion sociale et professionnelle » est actif au sein du S3AS, il est composé de l'assistante de service social, de la coordinatrice de parcours, d'une éducatrice spécialisée et de deux psychologues. La définition des objectifs et missions de ce groupe est en cours de réécriture, en commun avec le S3AS RDB.

## SUIVI DES 3 ANS

Depuis la signature du CPOM en 2018, le service bénéficie de 1 place supplémentaire afin d'assurer le suivi des 3 ans.

Le suivi des 3 ans est défini par l'article **D312-122 du CASF (établissements et services prenant en charge des enfants ou adolescents atteints de déficience visuelle grave ou de cécité)** : « L'établissement ou le service assure l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle de l'adolescent à sa sortie. Afin d'apporter son appui au jeune et à sa famille, en liaison avec les services administratifs et sociaux compétents auxquels il ne se substitue pas, il apporte son concours aux

*démarches nécessaires pour faciliter l'insertion professionnelle et l'insertion sociale. Cet accompagnement est poursuivi sur une durée minimum de trois ans. ».*

Sur l'année 2020, 37 jeunes ont bénéficié du suivi des 3 ans. La majorité des jeunes accompagnés ont plus de 18 ans, le suivi s'étant mis en place avec la fin de leur notification d'orientation à 20 ans ou à la fin de leur scolarité à la Cité Scolaire René Pellet. Un contact (téléphonique ou mail) est fait tous les trimestres pour les jeunes en « veille » ou tous les mois pour ceux bénéficiant d'un accompagnement plus rapproché.

Il est parfois nécessaire, pour certains jeunes, de prolonger ce suivi d'une année supplémentaire car les besoins et/ou demandes arrivent tardivement (par exemple nous sommes sollicités pour accompagner un jeune vers les dispositifs d'insertion vers l'emploi à la fin de ces études supérieures).

Les jeunes sortants du service pour être accompagnés par un autre service médico-social spécialisé dans la DV ne bénéficient pas de ce service (pour éviter un doublon).

Le projet du suivi des 3 ans, qui viendra compléter le projet de service, est en cours d'écriture. Il sera finalisé en 2021. Il est commun aux deux S3AS du Rhône.

## ACTIVITE

Lors du premier confinement, les professionnels ont tous été amenés à travailler en distanciel. Une activité a pu se maintenir à travers des réunions en visio-conférence et des échanges entre les professionnels par téléphone mais également à travers le maintien de suivis individuels et groupaux et le lien avec les familles. La modification des pratiques d'accompagnement a perduré jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020, certains jeunes n'étant pas retournés en classe. L'impact de la crise sanitaire se traduit par une diminution importante du nombre d'actes, notamment à cause de l'annulation ou suppression des groupes en faveur des accompagnements individuels.

### DONNEES CHIFFREES

Depuis janvier 2016, les actes sont saisis par les professionnels sur MEDITEAM qui est un support informatique au service du dossier de l'utilisateur. Le comptage ne semble toujours pas refléter parfaitement la réalité de l'activité. La méthode de comptage a subi différentes modifications au cours des dernières années.

#### DONNEES CHIFFREES USAGERS :

Activité par type d'accompagnement	
	Nbre d'actes
Acc individuel (séances + bilan)	2045
Réunion (ESS, PIA, rencontres...)	204
Sensibilisation classe	3
Acc groupe (dont séjour)	390
Action co auprès des familles	2
<b>Totaux</b>	<b>2644</b>

#### DONNEES CHIFFREES PROFESSIONNELS :

Activité par type de catégories professionnelles					
Catégories professionnelles	Total actes 2019	Total actes 2020	Actes directs	Actes indirects	ETP présent au 31/12
Educateurs spécialisés	13149	5951	1355	4596	4
Coordinatrice de parcours	327	377	44	333	0,45
Assistante de service social	949	730	124	606	0,5
Educatrice technique spécialisé	325	98	58	40	1
Médecins	182	99	81	18	0,048
Infirmière	521	291	142	149	0,5
Orthoptistes	763	382	286	96	0,5
Orthophonistes	1040	545	217	328	0,8
Psychomotriciennes	1554	541	294	247	0,75
Psychologues	2233	1042	562	480	1,14
Libéraux conventionnés		23	23		
<b>Totaux</b>	<b>21043</b>	<b>10079</b>	<b>3186</b>	<b>6893</b>	<b>9,688</b>

## OUVERTURE DU SERVICE

Le calendrier d'ouverture couvre l'année scolaire et non l'année civile. De janvier à décembre 2020, le service a été ouvert 204 jours. Du fait de la situation sanitaire, le calendrier a été modifié : les samedis destinés aux regroupements de jeunes, séjour ou temps familles ont été annulés, mais le service a assuré une permanence durant toutes les vacances de printemps.

## LES ACTIVITES RECURENTES

### EDUCATEURS SPECIALISES / COORDINATEURS

La mission des éducateurs spécialisés est double :

- Une mission de coordination : les éducateurs font le lien entre les jeunes et leur famille, l'institution scolaire et les différents partenaires extérieurs. Après avoir participé à l'élaboration des PIA (récote des informations auprès des différents intervenants, entretiens avec les jeunes et leurs parents) les éducateurs sont attentifs à leur respect.
- Une mission éducative : Les accompagnements éducatifs individuels et /ou en groupe se déclinent en fonction des besoins particuliers de chaque jeune, sur différentes temporalité (pause méridienne, temps scolaires, temps libre, vacances...) et dans des lieux multiples (CSRP, écoles de secteur, domicile, quartier, lieux de séjours, centres sociaux, ...)
- **Description des accompagnements individuels** : (quelques exemples)
  - Liens avec les familles : rencontres ponctuelles ou régulières, en fonction des besoins et des demandes, au domicile et/ou au service ; le nombre de rencontre est donc très fluctuant selon les familles. Elles sont rencontrées dans des cadres différents : domicile, ESS, PIA, admission dans le service, rendez-vous dans le service... Se rajoutent à ces rencontres des contacts téléphoniques et/ou mails réguliers.
  - Accompagnement dans les déplacements en lien avec les instructrices en locomotion du CTRDV : prise de relais, mise en place d'accompagnements ponctuels et/ou réguliers à l'intérieur ou à l'extérieur de la Cité Scolaire. Un éducateur diplômé ICACS (Intervenant Conseil en Accessibilité et Compensation Sensorielle) propose des accompagnements spécifiques en locomotion.
  - Accompagner le jeune dans la réalisation en autonomie des Activités de la Vie Journalière (cuisine, ménage, rangement, habillage, lacets, etc.) en lui permettant de découvrir et de se saisir des outils et techniques de compensation multi-sensorielle, en l'accompagnant à exploiter au mieux son potentiel visuel (quand cela est possible), en favorisant un travail sur l'organisation et la prise de confiance.

- Accompagnement scolaire : suivis occasionnels ou réguliers sont mis en place pour des collégiens ou des élèves du primaire, en collaboration avec les professeurs. Ils constituent autant de temps d'échanges et permettent d'exprimer des ressentis et d'aborder des sujets dépassant le cadre scolaire.
- Insertion professionnelle : préparer les jeunes à la sortie de la CSRP, les accompagner dans leur autonomie en vue de l'insertion scolaire, universitaire, professionnelle, et sociale ; par le biais d'entretiens individuels, d'accompagnement à la mise en stage et d'aide à l'accès aux droits.
- Médiation musicale : La musique permet de mettre en éveil tous les sens et ainsi de rendre les jeunes plus réceptifs au monde qui les entoure en ayant plus confiance en eux et en rendant l'extérieur moins anxiogène. Peuvent être travaillés en médiation musicale : la confiance en soi, stimuler l'ouïe, développer le toucher, découvrir des instruments, favoriser l'expression, travailler sur la mémoire, s'ouvrir à de nouvelles musique, faire du lien avec les apprentissages scolaires, favoriser la prise en compte de l'autre, explorer et exprimer ses émotions... Cet accompagnement reste un outil de médiation éducatif et non un cours à proprement parler. Cependant, cela s'avère être parfois un tremplin pour certains jeunes avant d'accéder à des cours en école de musique ou au conservatoire afin d'asseoir des bases musicales.

En 2020, 2 jeunes ont bénéficié de cet accompagnement (8 et 15 ans) en présentiel et/ou en visio. Une éducatrice spécialisée est formée à cet accompagnement.

- Suivi des 3 ans : les éducateurs spécialisés sont amenés à travailler avec la coordinatrice de parcours et l'assistante de service sociale pour accompagner certains jeunes bénéficiant du suivi des 3ans. En 2020, interventions auprès de 2 jeunes (lien téléphonique, visite en entreprise, repérage de trajets, travail au domicile).
- **Description des accompagnements collectifs** :

- Accompagnement sur le temps du repas :

**Primaire** : A destination des enfants nécessitant un suivi particulier (troubles associés, manque d'autonomie...), par groupe de 4 à 6, par 2 éducateurs uniquement sur le temps de repas à la cantine. Deux jeunes ont été accompagnés sur un temps de repas au SAAAS, 1 fois par semaine.

**Secondaire** : Ils consistent au travers du partage du repas à connaître et se faire connaître des jeunes DV, à entretenir les liens déjà existants et à repérer d'éventuels besoins de compensations.

- L'après-repas : Entre Janvier et Mars, un temps de rencontres et d'échanges sur le principe de la libre adhésion, autour de jeux de société et d'aide aux devoirs, été proposé aux collégiens et lycéens 2 fois par semaine. Les mesures sanitaires n'ont pas permis de reconduire ce groupe.
- Groupes expression musicale : Il s'agit de venir en appui du développement de l'enfant et de travailler des besoins repérés (stimuler la créativité, prendre confiance en soi et dans le groupe, stimuler les domaines sensoriel et psychomoteur, découvrir les instruments de musique et

explorer les jeux sonores) à travers la musique qui est un média apprécié par ces enfants. Avec deux groupes, 6 enfants (7 - 8ans) ont bénéficié de cet accompagnement sur l'année, avec au total 21 séances (en présentiel ou visio). Les groupes sont animés par 2 éducatrices spécialisées.

- Atelier cuisine : En lien avec l'internat scolaire, un atelier cuisine hebdomadaire est conduit par un éducateur, le soir après les cours. Il concerne les adolescents et jeunes majeurs des groupes dits « autonomes ». Il s'agit de réaliser un repas complet (y compris la vaisselle, mise de table, nettoyage des plans de travail...) et de le partager ensuite avec deux invités. Il concerne chaque année une vingtaine de jeunes (garçons et filles) qui participent individuellement à tour de rôle. Compte tenu de la baisse des effectifs sur l'internat, l'atelier a pu être proposé à des collégiens de 3ème et 4ème.
- Groupes « Ad'Au » : Les groupes « Ad'Au » (adolescence et autonomie) ont pour objectif d'aborder les problématiques liées à l'adolescence et le vécu du handicap et de développer l'autonomie au quotidien. Ils s'adressent aux collégiens et se déroulent les mercredis après-midi (2 groupes en alternance par quinzaine).

De janvier à mars et juin (5 séances réalisées sur 10), l'équipe éducative accompagna 2 groupes : 1 groupe de 10 jeunes (3 non-voyants et 7 mal-voyants) et 1 groupe de 12 jeunes (3 non-voyants et 9 malvoyants). Depuis Novembre 2020, deux nouveaux groupes sont en place.

- Séjours éducatifs : Les séjours permettent d'évaluer les besoins des jeunes dans les actes de la vie quotidienne, de travailler leurs capacités d'adaptation et la séparation avec le milieu familial. Des enfants qui n'étaient jamais partis en dehors de leur famille ont ainsi pu en faire l'expérience. La relation de confiance établie au fil du temps avec l'équipe et la brièveté de ces séjours favorisent l'adhésion des enfants et de leurs parents à ce type de projet. Les contraintes organisationnelles, notamment l'obligation de mettre en place un veilleur de nuit, contraignent l'équipe à se tourner vers les lieux d'accueil spécialisés, ne permettant pas de travailler autour des repas et avec une plus grande liberté de rythme.

En 2020, seul le séjour « neige » de février a pu être maintenu avec un groupe de 10 jeunes de 15 à 19 ans, accompagné par les 4 éducateurs. Du fait du confinement, les séjours d'Avril (à Cluny pour les 7-10 ans) et de Juin 2020 (au Grau d'Agde pour les 11-14 ans) ont été annulés.

## COORDINATRICE DE PARCOURS

La coordinatrice de parcours accompagne les jeunes sur les questions d'insertion professionnelle :

- Écoute, recueil des envies d'orientation, réflexion sur le concept de poste de travail et pas uniquement de métier
- S'interroger sur le champ des possibles et des limites vis-à-vis du profil DV des jeunes et de leur capacité d'autonomie de travail

- Informer sur les démarches professionnelles (inscription PE, CAP EMPLOI, Garantie Jeunes de la mission locale).

Elle a la référence des jeunes inscrits sur le suivi des 3 ans (contacts mensuels ou trimestriels selon les situations). Dans le cadre de ce suivi, en l'absence de PIA, quelques accompagnements s'appuient sur des « feuilles de route » avec des objectifs ciblés par le jeune et la coordinatrice (démarches à réaliser avant le prochain appel de la coordinatrice puis du jeune).

Un important travail de mise en relation est réalisé avec les partenaires extérieurs comme les chargés de mission handicap, formation et insertion (MEDEF, des CRCI et CMA, Centre de Gestion, de la FIDEV, de l'APRIDEV, HANDIRECT), les CFRP de Lyon et autres départements, les prescripteurs (Pôle EMPLOI, CAP EMPLOI, Missions locales), l'AGEFIPH, les entreprises, les associations et professionnels spécialisés sur les outils adaptés (formateurs de l'AVH, de l'UNADEV, de l'APRIDEV, de CECCIA et Eurobraille).

### ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL

L'assistante de service social accompagne les familles et les jeunes pour favoriser l'accès aux droits dans le champ de la compensation du handicap. Elle participe par ses actions à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes.

L'assistante de service social accompagne les jeunes et les familles autour des problématiques administratives, économiques, familiales, ou relatives à la santé, à l'orientation et à l'insertion professionnelle. Elle est amenée à transmettre des informations ou à les orienter vers les services compétents ou les dispositifs adéquats.

- Information et ouverture des droits : montage de dossiers MDPH, actualisation des dossiers administratifs (dates de fin des notifications ...); accès au répit, vacances adaptées, loisirs, logement, études post bac ; démarches pour la réorientation vers d'autres services médico-sociaux ...
- Protection de l'enfance : transmission des situations de danger aux services compétents du Conseil Départemental, lien avec les organismes de l'aide sociale à l'enfance, participation aux commissions.
- Insertion professionnelle : accompagnement des jeunes dans la connaissance de leurs droits et dans leur projet d'insertion sociale, scolaire, professionnelle : travail autour de l'autonomie dans la vie quotidienne, présentation des différents dispositifs permettant un accompagnement ou une protection dans ce cadre (MASP, mesures de protection). Ces accompagnements s'adressent aux jeunes du service, en suivi admission ou en suivi des 3 ans.

En lien avec l'assistante sociale du S3AS RDB, création de fiches pratiques afin de :

- Rendre accessibles aux jeunes des informations synthétiques sur leurs droits de jeunes majeurs.

- Transmettre les coordonnées de partenaires extérieurs pour une prise relai sur un plan social et/ou professionnel
- Favoriser la prise d'autonomie des jeunes dans la vie quotidienne.

Ce travail sera à poursuivre en 2021

### EDUCATRICE TECHNIQUE SPECIALISEE

L'éducatrice technique spécialisée, au travers de la gestuelle adaptée à la déficience visuelle a pour mission :

- Faire acquérir aux jeunes des savoir-faire et des compétences attendues dans les programmes d'arts plastiques de l'Education Nationale
- De mettre en mouvement, par la pratique et l'expérimentation, des notions complexes liées à la découverte des arts plastiques

Ces accompagnements se font au travers d'atelier, pour partie en lien avec les enseignants de la Cité Scolaire René Pellet. Ils sont donc essentiellement menés en groupe classe.

- **Suivis de l'année 2020**

Suivis	Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel
Cécité légale	10	3	4	
Malvoyance	22			

- **Atelier groupe classe à l'école primaires :**

Objectifs de l'atelier :

- Utiliser le relief dans toute sa diversité comme moyen d'expression.
- Prendre en compte l'influence des outils, supports, matériaux, gestes sur la représentation en 2D ou en 3D.
- Connaitre diverses formes artistiques et de représentation du monde.
- Exprimer ses émotions et sa sensibilité en confrontant sa représentation à celle des autres enfants.
- Transformer ou restructurer des images ou des objets.
- Articuler un texte produit ou issu de l'imaginaire et une représentation du réel.

Ces objectifs sont travaillés tout au long de la scolarité, l'atelier permet à chacun d'avancer selon son rythme et ses besoins. Pour chaque projet il y a un temps à l'atelier puis une visite extérieure (ferme, monument, musées...).

Quelques exemples de projets sur l'année 2020 : représentation du schéma corporel, découverte des animaux familiers et sauvages, le pain, les bâtiments célèbres, le carnaval, l'habitat utopique, le papier artisanal, les fondamentaux du modelage en argile...

- **Atelier gestuelle adaptée en Vannerie :**

Cet atelier a pour objectif de permettre aux élèves déficients visuels d'utiliser au maximum leur dextérité manuelle en adaptant leurs gestes à leur déficience visuelle. Cette activité est développée au sein de l'atelier vannerie et elle permet aux jeunes suivis de faire le lien avec leur pratique en gestuelle adaptée.

Le projet est travaillé avec le professeur de vannerie et cela permet de développer des projets et des partenariats avec d'autres classes. (Par exemple le projet Habitat Utopique)

## POLE MEDICAL

Ce pôle est constitué :

- D'une infirmière : qui assure la coordination du suivi médical des jeunes entre l'équipe, les familles, l'infirmerie de la CSRP et les praticiens libéraux et hospitaliers
- D'un pédiatre : qui réalise des visites médicales annuelles
- D'un médecin pédopsychiatre (parti en retraite en juillet 2020) : qui assurait des suivis pédopsychiatriques auprès de 5 jeunes.

- **Description des accompagnements individuels :**

- Visites d'admission (infirmière – orthoptiste)
- Suivi annuel de l'acuité visuelle (infirmière – orthoptiste)
- Visites médicales annuelles (pédiatre – infirmière)

	Suivi acuité visuelle	Suivi pédiatrique	Suivi pédopsychiatrique
Cécité légale	15	9	1
Malvoyance	53	29	4

## ORTHOPTISTE

L'orthoptiste a pour mission d'évaluer, rééduquer et réadapter les capacités visuelles des jeunes atteints de déficiences visuelles et autres troubles associés. Elle a aussi une mission conseil auprès des familles, partenaires et de l'équipe pluridisciplinaire.

- **Evaluer les capacités et limites visuelles :**

Bilan orthoptique des jeunes du service pour déterminer les potentialités visuelles et les axes de rééducation s'il y a lieu. Etude de la vision sensorielle (acuité visuelle, vision des couleurs, œil directeur...); de la fonction motrice (strabisme, nystagmus, paralysie, motricité oculaire...) et de la vision fonctionnelle (communication visuelle, saisie de l'information, organisation du geste, stratégies visuelles...) Réalisation d'examen complémentaires en ophtalmologie (vision des couleurs et des contrastes, champ visuel par confrontation)

- **Rééduquer / réadapter :**

Rééducation de la fonction visuelle afin de permettre le développement de la vision fonctionnelle en lien avec les apprentissages scolaires. Et réadaptation de la fonction visuelle et des stratégies visuelles liées au potentiel visuel restant et aux besoins en matière d'autonomie.

- **Coordination du dossier ophtalmologique du jeune :**

En lien avec l'infirmière, contact des ophtalmologistes traitants pour recueillir les données visuelles médicales nécessaire au suivi du jeune et lien avec les orthoptistes libérales qui suivent certains jeunes pour savoir les axes de travail et les progrès du jeune afin de les transmettre à l'équipe. Information des professionnels du service sur la compréhension du handicap et de la vision fonctionnelle du jeune accompagné.

- **Les suivis de l'année 2020**

Suivis	Hebdo	Quinzaine	Annuel	Ponctuel	Nombre de bilans
Cécité légale	1	1	15		5
Malvoyance	15		53		18

## ORTHOPHONISTES

Suite à un bilan, l'orthophoniste peut intervenir à divers niveaux :

- Le langage oral : travail articulatoire, phonologie, enrichissement lexical et syntaxique, discours, pragmatique. Un travail peut aussi avoir lieu avec certains jeunes présentant des troubles praxiques au niveau bucco-facial et/ou des troubles de la fluence verbale.
- Le langage écrit : enrichissement de l'orthographe lexicale, phonétique et morphosyntaxique, compréhension écrite, investissement de l'écrit, soutien à la communication.
- La cognition mathématique : mise en place des structures logiques de pensée (sériation, combinatoire, classification, etc.) par l'expérimentation, construction du raisonnement logico-mathématique, mise en lien avec les structures linguistiques correspondantes.

- L'alimentation : rééducation de la déglutition, de la mastication, travail sur la posture durant les repas.

Le travail peut inclure également certaines compétences transversales telles que la mémorisation à court terme auditivo-verbale, la conscience phonologique ou la représentation spatio-temporelle.

- **Suivis de l'année 2020 :**

Suivis	Hebdo	Quinzaine	Annuel	Ponctuel	Nombre de bilans
Cécité légale	7				2
Malvoyance	9	2			7

- **Les accompagnements individuels :**

Les séances durent 30 à 45 min selon les besoins des jeunes. Suite aux accompagnements ou bilans réalisés en 2020, 12 accompagnements sont poursuivis en 2021.

- **Les accompagnements collectifs :**

En 2020, un groupe écriture a été mis en place, composé de deux jeunes scolarisés en classe de troisième. Les objectifs étaient l'enrichissement du stock orthographique lexical, en proposant différentes façons de mémoriser l'orthographe des mots afin de permettre au jeune de trouver celle qui lui correspond le mieux ; l'amélioration de l'orthographe grammaticale via la ré-explication de règles et l'apprentissage de techniques de relecture.

## **PSYCHOMOTRICIENNES**

La psychomotricienne agit par l'intermédiaire du corps auprès de la personne considérée dans sa globalité. Elle utilise les possibilités de mouvement du corps, d'expression et de relation. En travaillant sur le corps, nous cherchons à permettre une évolution psychique, à aider à retrouver un meilleur équilibre qui favorise un ajustement plus harmonieux avec l'environnement.

La population déficiente visuelle du SAAAS éprouve plus particulièrement des difficultés dans la découverte et l'exploration du mouvement (praxies, coordinations et dissociations, graphisme, équilibre...), dans la prise de conscience de son corps, dans la découverte et la maîtrise de l'espace et de l'environnement et dans les interactions avec les autres. Les séances de psychomotricité s'ouvrent donc sur un soin global visant au développement de la conscience de soi, de l'aisance motrice en considérant la place du handicap visuel dans la construction de soi.

- **Les suivis de l'année 2020**

Suivis	Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
Cécité légale	8	1			
Malvoyance	4	4			4

- **Description des accompagnements individuels :**

Les accompagnements des jeunes enfants (6-11 ans) sont privilégiés compte tenu de la demande et de la liste d'attente, de fait les accompagnements des plus grands (12-20 ans) sont rares bien que des besoins soient repérés (conscience corporelle, image du corps, détente...).

Est proposé, aux enfants les plus jeunes, un travail centré sur les expériences motrices et corporelles par l'intermédiaire du jeu.

La plupart des suivis sont hebdomadaires mais certains ont lieu aussi une semaine sur deux. Dans l'optique transdisciplinaire, d'autres professionnels (psychologue, éducateur...) ont assistés ponctuellement aux séances individuelles. Des parents ont également été invité lors de séances afin de faciliter la compréhension du travail réalisé et de favoriser une cohérence générale de notre intervention.

Des bilans sont proposés en cas de besoin, notamment pour des nouveaux arrivants signalés par nos partenaires extérieurs, en interne ou par la famille. Chaque bilan psychomoteur implique un entretien en amont puis un entretien de restitution ainsi qu'un temps de prise de notes et de rédaction.

- **Description des accompagnements en groupe :**

**Groupe adolescentes :** Nous avons poursuivi le groupe avec trois jeunes filles adolescentes (1 jeune en cécité légale et 2 malvoyantes) autour de l'expression corporelle. Les objectifs de ce groupe sont de favoriser l'écoute de soi et de ses ressentis, développer l'aisance motrice en prenant en compte ses possibilités, leur offrir un espace de détente, soutenir une image du corps et de soi positive. Nous mettions également l'accent sur le respect du temps de parole de chacun, l'écoute de l'autre, le partage d'expériences et des propositions de chacune.

Le travail s'organisait autour du plaisir au travers de mouvements, de la danse, d'exercices de conscience corporelle, de détente et de relaxation.

**Sport :** Sur des activités sportives, la psychomotricienne apporte son regard spécifique sur l'investissement corporel, la conscience de soi et l'appréhension des potentialités et limites des jeunes. Cela permet également de voir les jeunes dans une situation différente. Les objectifs d'un travail en groupe sont d'essayer de travailler sur la « rencontre » de l'autre à travers un travail corporel, une expérimentation de l'espace, du geste, de la motricité fine, un travail autour de l'aisance motrice et la prise de conscience du corps et de ses limites.

## PSYCHOLOGUE

Le psychologue accompagne les jeunes déficients visuels avec ou sans troubles associés ainsi que leurs familles. Il repère et valide les besoins des jeunes, en étroite collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et les parents. Il met à leur disposition et assure, en accord avec leur projet individualisé d'accompagnement, un espace de parole, de soutien thérapeutique dont les modalités diffèrent en fonction de leurs besoins, avec pour objectif le bien-être du jeune, la gestion adaptée de son handicap et son autonomie.

- **Les suivis de l'année 2020**

Suivis	Hebdo	Quinzaine	Autre	Ponctuel	Nombre de bilans
Cécité légale	5	11		1	
Malvoyance	7	21	5	7	5

- **Description des accompagnements individuels :**

- Soutien au développement global et aux apprentissages scolaires (construction du lien aux autres, travail sur les émotions et leur mise en mot, construction des représentations de l'environnement, accompagnement spécifique à des troubles associés notamment les troubles du comportement...)
- Travail psychothérapeutique ou d'accompagnement en entretien individuel, principalement autour du handicap visuel : mal-être, problèmes psychologiques liés à la cécité ou à la malvoyance, refus des outils palliatifs, outils adaptatifs, stratégies vicariantes, questionnement à propos de l'orientation scolaire et professionnelle, du projet de vie, de l'autonomie, de l'intégration en milieu ordinaire, etc.
- Remédiation cognitive pour des enfants présentant des troubles des apprentissages.
- Réalisation de bilans psychologiques (principalement à destination de la MDPH, dans le cadre de l'orientation scolaire)
- Accompagnement des parents et des fratries autour de l'annonce et du vécu du handicap

- **Description des accompagnements collectifs :**

- Groupes de parole « Orientation et projet de vie » : Echanger sur les questions liant handicap visuel et orientation scolaire et professionnelle, projet de vie, réflexion sur le vécu du handicap

avec les classes de quatrième. Ce groupe vise, entre autre, à anticiper les questions qui se poseront, du fait de la déficience visuelle, durant l'année de troisième, mais aussi à amener les élèves à réfléchir sur leur propre vécu du handicap visuel, sur les difficultés pratiques et psychologiques qu'ils rencontrent au quotidien, sur l'incidence de leur déficience visuelle sur leurs projets scolaires, professionnels ou leur projet de vie, sur leurs possibilités et leurs limites. Sur l'année 2020, 2 groupes ont été mis en place (un par année scolaire) avec les deux classes de 4<sup>ème</sup> de la CSRP.

- **Groupe Terminale** : Travail en groupe sur diverses questions se posant à la sortie de la CSRP (études supérieures, autonomie, logement, allocations, etc.) (Séance d'une heure, 14 octobre, interruption du fait des stages, reprise en 2021). 3 jeunes, une fois par mois à partir de septembre 2020.

#### Actions collectives

Les actions collectives ont été les plus impactées du fait de la situation sanitaire. Certaines actions ont pu être menées partiellement (avec annulation de nombreuses séances), d'autres actions n'ont pas du tout été mise en place cette année.

#### Tableau récapitulatif des groupes

Groupes	Groupe OIA	Groupe sport	LUPIA	Scéno-drame	Psycho-drame	Remédiation cognitive
Nombre de séances prévues	5			15	14	13
Nombre de séances réalisées	5			6	9	4
Nombre de jeunes en cécité légale		1	10	1	5	
Nombre de jeunes malvoyants	4	6	21	5	7	4

- **Groupe Orientation, Insertion et Autonomie (OIA) :**

Ce groupe a pour objectifs de :

- Rendre les jeunes acteurs de leur projet d'insertion sociale, scolaire et/ou professionnel
- Permettre un transfert des connaissances dans la vie quotidienne (expérimentations concrètes)

Ce groupe s'adresse à des jeunes majeurs ou qui vont l'être afin de les soutenir dans la construction de leur projet d'avenir (social, insertion professionnelle) en les accompagnants à s'interroger sur leurs

besoins, leurs motivations et leurs envies dans le but de favoriser leur autonomie sociale, psychique et administrative. Il est animé par l'assistante de service social et une éducatrice spécialisée.

- **La permanence insertion sociale et professionnelle :**

Mise en place 2 fois par semaine, elle s'adressait principalement aux collégiens à partir de la 4<sup>ème</sup> et aux lycéens sur le principe de la libre adhésion. L'objectif était de proposer un lieu et un temps non formalisé dans les emplois du temps où les jeunes pouvaient solliciter eux-mêmes l'équipe du S3AS (une éducatrice, l'assistante de service social et une psychologue) pour aborder des questions autour de :

- L'orientation scolaire : recherches de formation et/ou de stages, appels téléphoniques, ...
- Leur insertion sociale : autonomie dans la vie quotidienne, demande pour repérer un trajet, démarches auprès des administrations, gestion du handicap visuel, etc.
- L'insertion professionnelle : recherche d'un stage et/ ou d'un apprentissage, aide à la rédaction de CV et lettre de motivation, lien avec d'autres services, ...
- Ou pour rencontrer un psychologue

Les professionnels ont fait le choix de ne pas reconduire ce dispositif sur l'année 2021 du fait du peu de jeunes présents lors de ces temps définis.

- **Groupes sport :**

Le groupe sport permet :

- D'enseigner des activités adaptées (torball, cécifoot, showdown), ou des activités adaptables (escrime, course d'orientation...) en verbalisant les consignes, en prenant le temps de décrire, toucher le matériel installé, en produisant des cartes en relief adaptées...
- De travailler autour de l'investissement corporel, la conscience de soi et l'appréhension des potentialités et limites des jeunes.
- De développer la notion de cohésion de groupe et de respect de l'autre, grâce aux échanges, de trouver sa place dans le groupe et faire une place à l'autre au travers ses situations de jeux collectifs.
- D'encadrer des jeunes lors des compétitions : préparation aux épreuves, au rythme de vie quotidienne qui s'y rapporte, à la vie en groupe (respect, entraide, émulation)

Deux groupes ont fonctionné en 2020 les mercredis après-midi. Ils sont tous les 2 en commun aux 2 S3AS :

– Un groupe de 17 jeunes, du CE2 à la 6<sup>ème</sup>, mené par une psychomotricienne et le professeur d'EPS du S3AS RDB.

– Un groupe de 9 adolescents, menés par le professeur d'EPS.

Le groupe des plus jeunes a pu participer à une seule compétition cette année avant le confinement : celle de Vittel d'athlétisme sur deux jours avec une nuitée.

- **Atelier LUPIA :**

Accompagnement proposé à des jeunes issus du collège et ayant besoin de passer par des expérimentations et de la pratique gestuelle afin de mieux s'approprier le contenu des apprentissages.

- **Scénodrame :**

Dispositif innovant, cette médiation de groupe permet non seulement une lecture du fonctionnement de la personnalité, mais également de travailler la coopération, les habiletés sociales, l'anticipation et la gestion du temps, les capacités verbales (représentation et narration) et sociales (raconter, expliquer son histoire en se mettant au niveau de son interlocuteur), ainsi que le développement de l'imagination.

Ce groupe est animé par deux psychologues et un troisième professionnel (éducateur ou orthophoniste). Il est destiné aux 6/14 ans en fonction de leur développement psychoaffectif et cognitif, en groupe de 3 participants. Il se déroule dans la salle d'activité des psychologues aménagée pour cette médiation.

Quatorze séances ont pu être maintenues en 2020, pour les deux groupes. À ce jour, il y a eu assez peu de séances et donc peu de recul pour une évaluation détaillée du projet. Nous notons cependant une bonne implication des jeunes dans le groupe et un réel plaisir à utiliser à cette médiation.

- **Psychodrame :**

Le groupe de psychodrame est présenté aux jeunes et à leur famille comme un moyen de partager leurs expériences, leurs questionnements et leurs difficultés par le biais de jeux de rôle et d'improvisations autour d'un thème. Destiné aux collégiens, deux groupes étaient mis en place avec 6 participants et un roulement par quinzaine (9 séances). Un groupe était composé de jeunes brailleuses et l'autre de jeunes non-brailleuses.

Ces groupes sont co-animés par une psychologue et une psychomotricienne. La présence de la psychomotricienne introduit un travail corporel qui permet de lever certains « blocages » (qui n'arrivent pas toujours à être verbalisés), de dédramatiser certaines situations ou de mettre en évidence un besoin de suivi plus spécifique en psychomotricité.

Les deux groupes de psychodrame se sont poursuivis en présentiel jusqu'au confinement puis un travail à distance s'est mis en place (appel téléphonique ou visio, proposition de thèmes pour continuer à élaborer de petits scénarii, échange en groupe en visio...). Ces modalités de travail à distance étaient compliquées pour cette médiation, surtout pour trouver des outils de communication compatibles pour les brailleuses et non-brailleuses.

- **Groupe remédiation cognitive :**

L'objectif de ce groupe est de travailler les compétences sous-jacentes aux apprentissages scolaires et à la vie quotidienne à partir de supports concrets et ludiques. Ce groupe s'adresse à 4 jeunes afin de les accompagner à développer notamment leurs capacités d'observation des éléments, de raisonnement, et à se décentrer (théorie de l'esprit). Il est mené par une psychologue et une éducatrice spécialisée.

Prévu dans le 1er trimestre 2020, ce groupe n'avait pas pu se mettre en place du fait du confinement mais a finalement pu débuter dans le dernier trimestre 2020. Les séances se déroulent pendant une heure tous les quinze jours.

- **Binômes :**

**Psychomotricienne et orthophoniste :** Améliorer les capacités de communication et les relations à autrui en établissant des routines communicationnelles. Un jeune en cécité légale, en séance hebdomadaire, en salle de psychomotricité. 5 séances réalisées

**Psychomotricienne et éducatrice spécialisée :** Travailler la socialisation par le biais d'activités corporelles. Groupe de 2 puis 3 garçons (2 jeunes en cécité légale et 1 jeune malvoyant).

**Psychomotricienne et psychologue :** Obtenir un autre regard et un autre angle de travail en lien avec les difficultés langagière, psychologique et motrice d'un jeune (4 séances).

## LES PROJETS DE L'ANNEE

- **La matinée « écrans » :**

Cette matinée était un temps d'information destinée aux familles afin de les sensibiliser à l'usage des écrans. Les familles questionnent régulièrement l'équipe sur la fatigue supplémentaire et les risques de perte de vision que pourraient entraîner l'usage important des écrans. Avec l'aide de l'association « 3 6 9 12 » et du CTRDV, qui ont pu apporter leurs expertises et des réponses plus techniques, la matinée a permis :

- D'aborder les règles importantes pour adapter l'usage des écrans aux enfants, avec ou sans handicap ainsi que les effets et adaptations spécifiques à la déficience visuelle et donner des pistes de compréhension et d'aide dans la gestion quotidienne des écrans.
- D'apporter un éclairage et tenter de répondre aux questions des familles sur le lien écrans et déficience visuelle

La question des écrans restant une préoccupation importante pour les familles, il sera intéressant de renouveler ce temps d'information et de partage afin de toucher davantage de familles.

- **Les nouvelles modalités d'interventions liées au confinement :**

Lors du premier confinement, les professionnels de l'équipe ont maintenu une activité en distanciel. Un lien hebdomadaire a été entretenu avec chaque jeune et sa famille par le biais d'appels téléphoniques, de mail ou de visio. Le choix des outils et moyens de médiation a été réalisé en fonction des besoins et demandes des familles mais également des ressources de chacun. Un tableau spécifique de référencement de cette activité a été réalisé.

- Aide à la poursuite de la scolarité : aide aux devoirs, supports de travail apporté au domicile.
- Soutien psychologique et moral : entretien avec les jeunes et les familles, temps de jeux, cuisine
- Entretien physique : création de vidéo fitness, cours de fitness en visio, échanges sur la pratique physique
- Poursuite de certains soins ou médiation : fiches individualisées d'activités psychomotrices (envoyées par mail et expliquées par téléphone ou visio), séances de rééducation, médication musicale, remédiation cognitive...
- Prêt de ressources : ressources numériques (prêt de PC), jeux, supports divers...

À la sortie du confinement, des visites à domicile et des temps de répit en dehors du domicile ont pu être proposés aux jeunes et à leurs familles.

- **La Brève :**

Également issus du confinement et afin de permettre aux familles de garder le contact avec le SAAAS, de donner des ressources et des informations pour traverser cette période exceptionnelle, une « Brève », gazette numérique, a été créée par plusieurs professionnels des 2 S3AS (éducatrices, psychologue, psychomotricienne, orthophoniste, assistantes de service social).

De mars à juin, 8 gazettes ont vu le jour. Les familles ont apprécié ce lien régulier et cette ressource (cf enquête de satisfaction).

- **Adaptation du jeu de la « Bonne Paye » :**

Ce projet a pour objectif de créer un outil favorisant la découverte et la connaissance des institutions administratives et financières. Il se fait en lien avec l'insertion sociale et professionnelle, mené en collaboration par les deux S3AS par les deux assistantes de service social, une psychologue, une éducatrice et le Tactilab.

Cet outil permettra de travailler :

- De travailler la planification, organisation, gestion du nombre, respecter les règles et aspect social d'être en groupe
- Se projeter dans la vie de tous les jours, faire des choix, support à l'élaboration sur la manière d'appréhender le monde.
- Appréhender la gestion budgétaire et la manipulation de la monnaie

Perspectives 2021 : finaliser l'outil et créer un set de carte pour des enfants plus jeunes.

- **Le Livre Atelier :**

Le livre atelier est un projet mené depuis plusieurs années. Au travers d'une histoire, l'objectif est de transporter l'enfant dans un univers, en lui permettant d'acquérir des compétences en lien avec les différents programmes de l'éducation nationale. Le livre atelier permet aussi de répondre aux besoins d'un enfant non-voyant de découverte de matériaux, d'expériences sensorielles, de manipulation de fac-similé.

L'outil est découpé en plusieurs en atelier pour permettre à l'enfant de s'approprier l'histoire et l'univers. Les ateliers sont proposés en braille et en noir afin de permettre au jeune et à son entourage de la lire. Ils sont accompagnés d'une malle-musée pour pouvoir découvrir tactilement des objets de type musée.

Le projet du Livre Atelier prenant de l'ampleur, notamment grâce à des fonds de la Fédération Nationale des PEP, il a été décidé en 2020 par le conseil d'administration des PEP 69 qu'un travail de structuration et de recherche d'éditeur devait se mettre en place, avec le soutien du directeur de secteur « communication et développement ». À ce jour, des propositions d'organisation ont été faites au CA des PEP et le service est en attente de retour.

Sont investis dans le montage du projet et l'animation du livre atelier, l'éducatrice technique spécialisée (10 h par semaine), l'éducateur technique spécialisé (6h par semaine) et l'enseignante spécialisée (forfait de 24h en 2020).

En 2020, plusieurs groupes d'enfants de CM1 ont bénéficié de temps avec le livre atelier, en particulier sur le thème de la Préhistoire et de l'art pictural. Les ateliers sont organisés et proposés en binôme avec un autre professionnel (enseignant spécialisé, psychomotricienne ou éducateur spécialisé

- **Scénodrame / projet d'adaptation du matériel et demande de financement :**

Au-delà de la médiation mise en place auprès des groupes de jeunes, un travail de réflexion transdisciplinaire sur la création d'un matériel unique et adapté à la déficience visuelle est mené avec l'objectif de développer une médiation pouvant être diffusée auprès du public DV (et plus largement à tout autre public ayant des besoins spécifiques).

Pour cela, des rencontres ponctuelles entre les professionnelles des groupes scénodrame des deux S3AS (3 psychologues, 1 orthophoniste, 1 psychomotricienne, 2 éducatrices spécialisées) ont été organisées pour mutualiser les observations, remarques, analyses de positionnement professionnel. Des contacts réguliers avec l'association Clinique et Créativité, représentée par Brigitte Baron Preter (à l'origine de la médiation), nous permettent de partager notre réflexion.

Plusieurs axes de travail ont débuté :

- Définir les forces et faiblesses du matériel utilisé actuellement
- Définir un cahier des charges du matériel spécifique et rechercher des partenariats pour sa création

- Développer des outils d'évaluation de la médiation

Ce travail se poursuivra en 2021 avec l'objectif de constituer un dossier d'appel à projet et d'obtenir des financements pour développer ce projet innovant et spécifique à la déficience visuelle.

## TRAVAIL EN PARTENARIAT

### LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

Les professionnels ont un contact régulier avec les parents dans le cadre de l'accompagnement :

- Contact téléphonique au début et fin d'un accompagnement
- Disponibilité des professionnels en cas de demande de RDV.
- Co-construction du PIA avec les parents et/ou les jeunes

Le service propose plusieurs manifestations aux familles :

- Pour les jeunes : regroupement durant les vacances scolaires, séjour
- Pour les parents et fratries : café des parents, réunion d'information, temps ludique parents-enfants, matinée fratrie, sensibilisation à domicile, journée famille SARADV...

En 2020, du fait de la situation sanitaire, la majorité des manifestations familles prévues n'ont pu se réaliser (seul une matinée « écrans » et un séjour neige de 3 jours ont été maintenu en début d'année).

Par le biais du réseau SARADV, une journée « famille » devait être organisée le samedi 4 avril 2020 sur les « sports, loisirs, culture et déficience visuelle ». La direction a participé à l'organisation de cette journée, annulée du fait du confinement. Elle sera probablement reconduite en octobre 2021 ou printemps 2022.

Il n'y a pas de groupe d'expression (CVS) des usagers, les parents sont difficiles à mobiliser collectivement pour des questions autour du fonctionnement de la structure. Des enquêtes de satisfaction ou sur des thématiques précises sont réalisées tous les 2 ans. En 2020 une enquête a été réalisée pour connaître la satisfaction des familles sur les liens et les accompagnements mis en place durant le confinement.

## LES PARTENARIATS ET LES CONVENTIONS

### PARTENARIAT :

- La Cité Scolaire René Pellet (CSRP) est le partenaire principal du S3AS RDF ; cet établissement fournit un enseignement adapté, en particulier pour les jeunes déficients visuels. Etant dans leur locaux, les actions communes à destination des jeunes est les échanges interprofessionnels sont facilités, afin de favoriser une approche globale de la situation des jeunes (enseignants, coordinateurs, assistantes de service social...). Mais ce partenariat a besoin d'être structuré afin d'être plus lisible pour tous, un travail est mené en ce sens depuis septembre 2020 et se poursuivra sur 2021. En septembre 2020 un travail de concertation a déjà été mené avec les enseignants en informatique adaptée.
- Le S3AS fait partie du réseau SARADV (Soins et accompagnement en Rhône Alpes pour la déficience visuelle) qui regroupe les S3AS de la région. Ce réseau permet aux professionnels de mener des réflexions sur la qualité et la pertinence de leurs interventions en confrontant leurs pratiques à celles des pairs des autres services.
- Depuis novembre 2019, suite à une journée Hackathon Pré-Braille, 4 groupes de professionnels travaillent sur des prototypes d'outil pré-braille à destination des jeunes (sur le S3AS 6 professionnels sont investis sur les 4 groupes). En 2020, 2 temps de travail ont été réalisés. Les prototypes finalisés vont pouvoir être testés auprès des jeunes en 2021 pour évaluation avant la mise en fabrication de série qui seront distribuées à chaque S3AS du réseau.
- L'appartenance au réseau SARADV nous permet également de bénéficier de l'appui technique du CTRDV pour les besoins en ergothérapie et en locomotion. L'équipe mobile du CTRDV a effectué un suivi en ergothérapie pour 8 jeunes et des accompagnements en locomotion pour 23 jeunes en 2020. Les jeunes bénéficient également du service de transcription et adaptation des documents (agrandis, braille, DER...) et de la bibliothèque.
- Trois professionnelles (une éducatrice, l'assistante de service social et la coordinatrice de parcours) participent au dispositif RIP (Réfèrent Insertion Professionnelle) organisé dans le cadre du réseau SARADV. Des journées de rencontres donnent lieu à des échanges de pratiques et à l'intervention d'un acteur du monde professionnel. En 2020, ce dispositif a été mis en veille avec le départ de l'animatrice (une chargée d'insertion aux PEP42), une seule rencontre en visioconférence a pu se faire en décembre.
- Des professionnels sont investis dans des collectifs professionnels : les assistants de service social des structures handicap du Rhône, les assistants de service social des structures de la déficience visuelle du Rhône, les psychomotriciens des structures handicap de la Rhône-Alpes.
- Partenariats ponctuels de l'année 2020 : l'association 3 6 9 12 pour la co-construction de la matinée écrans, le SMAEC, l'Escale, le SESSAD de la Fondation Richard, des CRP, missions locales, le TactiLab pour la création d'objet, les psychiatres de services de soins spécifiques (hôpitaux, CMP) pour certains jeunes accompagnés, etc.

Le public évoluant, l'équipe pluridisciplinaire constate qu'il est de plus en plus nécessaire de solliciter des partenaires extérieurs, en particulier ceux pouvant apporter des réponses autour du soin (autres que ceux autour de la déficience visuelle) ou de la coordination de soins. C'est une des missions du gestionnaire de parcours (poste expérimental, recruté en novembre 2020 pour un an) : recenser les

partenaires possibles et pertinents sur le territoire et mettre en place des dynamiques de partenariats (communication, convention, organisation des rencontres...).

### CONVENTION :

- Une convention de fonctionnement avec la Région qui nous met les locaux à disposition gracieusement jusqu'en 2027, en contrepartie, le S3AS participe aux frais de maintenance, eau, électricité...
- Une convention de fonctionnement avec chaque établissement scolaire où les professionnels du service interviennent, en début d'année scolaire. Cette démarche est rendue obligatoire par un décret 2009. Cette convention n'est pas mise en place avec la CSRP, l'écriture d'une convention spécifique est en projet pour 2021.
- Une convention est signée annuellement avec la CSRP pour l'intervention du professeur de sport du service auprès des classes primaires en binôme avec l'enseignant de la classe, pour l'organisation des compétitions sportives communes, et de l'utilisation du matériel.
- Une convention avec le lycée Lamarque section ébénisterie, permet de proposer d'une part aux élèves de cette section une approche des besoins spécifiques liés à la déficience visuelle afin de proposer un objet adapté (la malle musée), et de permettre aux jeunes déficients visuels de découvrir un métier, des savoir-faire, des rencontres dans un autre milieu
- Dans le cadre du Livre Atelier, un partenariat est établi avec le musée de la préhistoire de Solutré, il permet de valoriser scientifiquement notre outil, de bénéficier d'une expertise et de valider des connaissances. En retour nous apportons notre connaissance du handicap sensoriel et proposons des outils adaptés qui sont mis à la disposition du musée.
- Des conventions peuvent être signées, selon les besoins des jeunes pour des bilans et/ou rééducations de professionnels libéraux (orthophoniste, orthoptiste, psychologue...) avec financement des prestations par le S3AS.
- Le prêt de matériel spécialisé à une famille ou à un établissement scolaire, fait l'objet d'une convention de prêt. EN 2019, il a été mis en place un système de caution ou d'obligation de fournir une attestation d'assurance pour le matériel afin de responsabiliser davantage les jeunes et les familles sur la bonne utilisation de ce matériel.

# ORGANISATION DU SERVICE

## LE PROJET DE SERVICE

Le projet de service a été écrit en 2017.

Voici une rapide évaluation des pistes de travail et de réflexion issus de ce projet de service :

- Développer la coopération avec les familles : les inciter à s’engager davantage dans la participation, la co-construction du projet de leur enfant et dans le partage de leurs attentes.
- La procédure du PIA a été réactualisé depuis 3ans, toutes les familles sont présentes à la réunion. Un travail en amont avec le coordinateur est fait pour accompagner les familles à l’élaboration de leur attentes et observations.
- Couvrir le besoin d’accompagnement en terme d’orientation scolaire et professionnelle pour les jeunes de 14 à 23 ans.
- Les projets d’insertion professionnelle et du suivi des 3ans sont en cours d’écriture, mais de nombreuses actions et accompagnements sont déjà effectifs, notamment grâce à l’embauche de la coordinatrice de parcours. Le travail pluridisciplinaire s’est structuré autour de ces accompagnements, amenant une véritable plus-value aux prestations proposées par le S3AS.
- Se doter d’outils spécifiques DV pour en faire la promotion auprès des jeunes DV.
- Le Plan Pluriannuel d’Investissement a permis au service de se doter de nouveaux outils (ordinateur, braillesens...). Les outils numériques évoluant très vite et demandant un gros investissement et devenant vite obsolète, le service s’appuie également sur son réseau pour bénéficier de prêt de matériel (CTRDV, S3AS RDB entre autre).
- Mener une réflexion, suite à la requalification en SAAAS sur le positionnement du service par rapport à l’évolution de son environnement, en lien avec l’évolution du projet de la CSRP et le projet de regroupement des deux S3AS du Rhône.
- Le projet de la CSRP n’a à ce jour pas évolué. Après les avoir sollicité, la région a fait savoir aux PEP69 qu’elle ne nous accorderait pas plus de locaux au sein de la CSRP (dans l’objectif du regroupement des S3AS), une recherche de locaux sur un autre site est donc en cours. Le projet de regroupement des S3AS a débuté en 2019 avec quelques groupes de travail, l’Audit en cours est aussi engagé dans cette perspective.
- Pérenniser et institutionnaliser le partenariat avec l’Education Nationale

- Depuis octobre 2020, des temps de régulation sont organisés avec la direction de la CSRP (qui est le partenaire Education National principal). Un des projets en cours est l'écriture d'une convention de partenariat entre les deux structures, permettant de poser un cadre sur les missions et modalités d'intervention de chacun.
- Formaliser certains savoir-faire propre au service afin de pouvoir les transmettre suite à des départs en retraite (AVJ, éducateur technique, orthoptie basse vision).
- Le travail en binôme a permis la transmission de certains savoirs entre différents professionnels de l'équipe. Il a aussi été possible de faire un temps de tuilage entre la personne quittant son poste et celle arrivant.
- Former une partie des professionnels à l'accompagnement plus spécifiques de certains jeunes présentant des troubles associés (Autisme et dyspraxie)
- Des formations ont été mise en place pour certains professionnels. Une formation collective, pour l'ensemble de l'équipe sur les troubles du comportement en est construction ; elle devrait être mise en place en 2021 (après plusieurs projets qui n'ont pas aboutis en 2020).

Dans le cadre de la perspective du regroupement des 2 S3AS du Rhône, il sera préférable de réfléchir à l'écriture d'un projet de service commun.

## L'ORGANISATION INTERNE

Le changement de gouvernance au sein de l'association et le départ en retraite de la directrice des S3AS en décembre 2019 ont impacté l'organisation du S3AS. Depuis janvier 2020, la direction est composée d'un directeur de secteur, d'une nouvelle directrice du « dispositif sensoriel » regroupant les 2 CAMSP et les 2 S3AS et d'une directrice adjointe pour les 2 S3AS.

Une secrétaire assure le fonctionnement administratif du service : préparation des paies, suivi des véhicules, gestion des commandes, suivi du courrier, accueil du public, gestion des dossiers de l'utilisateur...

- **Répartition des réunions régulières :**

- Réunions pluridisciplinaires durant laquelle se discute l'actualité du service (1h) et des usagers (1h). Ces réunions sont planifiées toutes les semaines, de janvier à juillet de manière hebdomadaire et de septembre à décembre en alternance chaque semaine.
- Réunions pour l'élaboration et la co-construction des PIA (79 réunions de 45min), animées par les coordinateurs, en présence des familles, du jeune, des professionnels S3AS intervenant auprès du jeune et des partenaires (CSRP, CTRDV, ...).

- Réunions éducatives hebdomadaires animées par la directrice adjointe
- Réunion des psychologues 1h par mois.
- Réunion de direction hebdomadaire, commune aux directions du dispositif sensoriel
- Des groupes de travail pluridisciplinaire où chaque professionnel est investi sur au moins un groupe au choix (démarche qualité, animation, communication, insertion professionnelle).
- L’analyse de la pratique pour les personnels qui accompagnent les enfants (réunion 1h30 une fois par mois)

Chaque professionnel de l’équipe pluridisciplinaire organise son emploi du temps selon les disponibilités d’intervention, en lien avec les emplois du temps scolaires des jeunes et leurs organisations quotidiennes.

## LA DEMARCHE QUALITE

Comme toutes les structures gérées par l’ADPEP 69/ML, le S3AS s’est engagé, depuis sa création en 2005, dans une démarche d’évaluation de la qualité des services qu’il rend à ses usagers. La dernière évaluation interne a eu lieu en avril 2019 et a permis la réalisation d’un 4<sup>ème</sup> rapport.

- Cette 4<sup>ème</sup> **évaluation interne** a plus particulièrement porté sur l’examen des points suivants :
  - L’ouverture sur l’extérieur et la communication
  - L’admission
  - L’évaluation du Projet Individuel d’Accompagnement
  - Le travail avec les familles
  - Développer ou renforcer les partenariats
  - L’écriture ou la formalisation des protocoles et des procédures.
- **L’évaluation externe** a été menée début novembre 2014. Les conclusions reprennent une partie des points faibles déjà relevés par les précédentes évaluations interne :
  - La participation des usagers et de leur famille n’est pas suffisante
  - Les procédures ne sont pas appropriées, manque de traçabilité de ce qui est fait

- Manque de données qualitatives sur l'évolution du public, d'élaboration d'outils de recueil de données

Nous avons intégré les préconisations dans le plan d'amélioration en hiérarchisant les priorités.

- **L'amélioration continue de la qualité :**

Les actions suivantes ont été mises en œuvre en 2020 :

- Rédaction de la procédure sur la mise en place des emplois du temps
- Synthèse des différentes réunions (objectifs, professionnels concernés, temporalité, restitution)
- Révision des procédures d'admission et de sortie (travail à finaliser en 2021)
- Groupe de travail sur le projet du suivi des 3 ans.
- Rédaction d'un glossaire des sigles et acronymes utilisés couramment par les professionnels du S3AS (fait par le psychologue)

- **Prévention des risques :**

Le plan bleu a été réactualisé en intégrant les mesures de prévention liés au COVID 19. De nouveaux protocoles sanitaires ont été mis en place (accueil de personnes extérieurs, désinfection du matériel et des locaux...).

- **Tableau récapitulatif des groupes de travail**

<b>Intitulé du groupe de travail</b>	<b>Nombre de professionnels interne S3AS</b>	<b>Externe (nom du réseau ou des partenaires)</b>
Qualité de vie au travail	5	
Temps d'accueil des familles	4	
Copil insertion sociale, scolaire, professionnelle	4	S3AS RDB
Groupe trombinoscope	3	
Brèves/newsletter	7	S3AS RDB
Admission	5	
Matinée écran	1	S3AS RDB
Matinée escape game	4	
Adaptation de la Bonne Paye	4	S3AS RDB TactiLab et CTRDV
Projet scénodrame	6	S3AS RDB TactiLab

## LES EVENEMENTS INDESIRABLES

Il n'y a pas eu d'évènements indésirables relevés sur l'année 2020.

## SUIVI DES FICHES ACTIONS CPOM

Les fiches actions du CPOM déclinent les actions d'amélioration du service afin de développer et renforcer les conditions de réussite de la scolarité inclusive en :

- Répondant aux besoins non satisfaits
- Améliorant et diversifiant les prestations
- Adaptant l'accompagnement aux nouveaux besoins des jeunes et des familles,

Pour cela, l'efficacité du S3AS est à améliorer et nécessite de modifier l'organisation et le fonctionnement actuels des deux S3AS

Nous avons débuté en 2020 une réflexion et un travail qui vise la fusion des deux S3AS rue de France et rue de la Baisse.

Afin de mener à bien ce travail, nous avons fait le choix d'être accompagné par le cabinet ABAQ Conseil. Une première étape consiste à interroger et à questionner les missions des cadres et d'évaluer les fonctionnements et les processus administratifs.

Ce processus s'inscrit plus largement dans le cadre de la création d'un dispositif sensoriel regroupant les S3AS et le CAMSP sensoriel.

## MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS

L'entretien des locaux est assuré par un agent de service à 0,40 ETP. Suite au déconfinement et à la reprise d'activité en présentiel, des protocoles sanitaires plus stricts ont été mis en place, ce qui a nécessité l'intervention d'une entreprise de nettoyage pour doubler les passages matin / après-midi. Cette mesure a pris fin début juillet.

Il n'y a pas d'agent d'entretien. En cas de besoin, nous devons faire appel à un agent d'un autre service de l'association. Cela met parfois le fonctionnement du service en difficulté.

Au niveau du secteur, une personne est chargée du suivi de la flotte des véhicules (entretien, renouvellement, lien avec les bailleurs automobiles...).

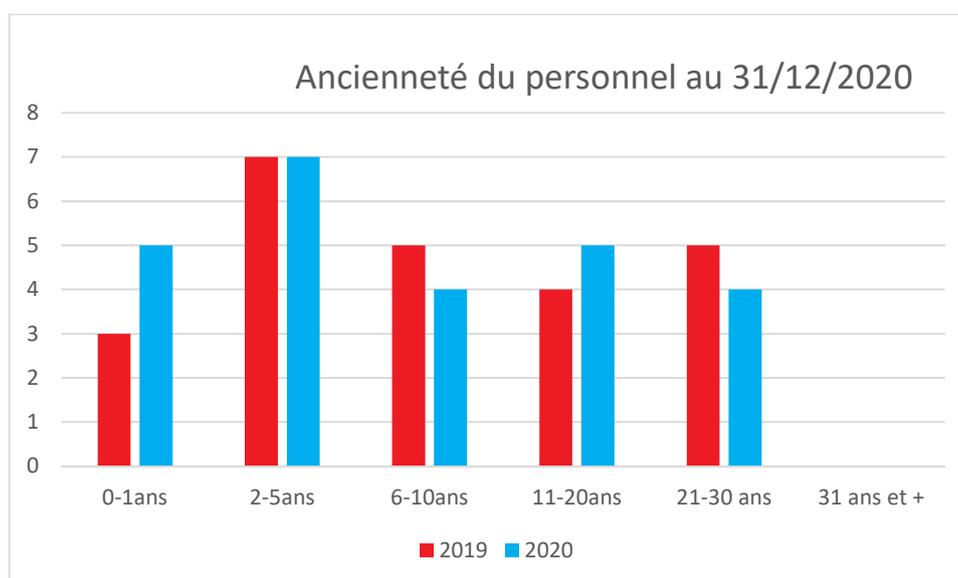
Il n'y a pas eu de travaux importants en 2020.

# RESSOURCES HUMAINES

## ORGANIGRAMME

Type professionnel	ETP budgétisé	Effectif au 31/12/2020	
		ETP	Nombre de personne
Directeur de secteur	0,12	0,12	1
Directeur de dispositif	0,25	0,25	1
Adjoint de direction	0,5	0,5	1
Agent administratif	1	1	1
Agent de service	0,44	0,5	1
Assistant de service social	0,5	0,5	1
Coordinateur de parcours	0,5	0,45	1
Educateur spécialisé	4,25	4,25	5
Educateur technique spécialisé	1,026	1,196	2
Enseignant spécialisé	1	0,5	1
Médecin généraliste	0,048	0,048	1
Médecin pédopsychiatre	0,103		
Infirmier	0,5	0,5	1
Psychomotricien	0,75	0,75	2
Orthoptiste	0,8	0,5	1
Orthophoniste	0,75	0,75	2
Psychologue	1,16	1,16	3
<b>Total</b>	<b>13,697</b>	<b>12,974</b>	<b>25</b>

## ANCIENNETE DU PERSONNEL



## MOUVEMENTS DU PERSONNEL

### ARRIVEES ET DEPARTS

Mois	Arrivée	Départ
Mai		Marine DENAUD Directrice adjointe fin CDD remplacement congé parental
Juillet		Marie-Josèphe CHARNAY Pédopsychiatre fin CDI départ en retraite
Août	Mathilde PEYRET Psychologue CDD (remplacement congé maternité) Camille DUPRE Psychomotricienne CDI	Iris GRUNTHER Psychomotricienne CDI démission
Novembre	Marie-Anne GAUD Gestionnaire de parcours CDD	

### ABSENTEISME

Maladie	Maternité	Enfant malade	AT	Congés exceptionnels CC66	IRP	Formation	TOTAL
256,25h	479,25h	0	0	77	0	432,50h	1168h

### STAGIAIRES

En 2020 nous avons reçu 3 stagiaires :

- Psychomotricien 2<sup>ème</sup> année
- Master 2 psychologie (année scolaire 2019-2020)
- Collégien (4<sup>ème</sup>) mini-stage

Le service a aussi pour habitude de proposer des temps de visite et rencontre de l'équipe pluridisciplinaire aux stagiaires accueillis sur le CAMSP, l'autre S3AS et le CTRDV.

## AJUSTEMENT DE POSTE

Au 31 décembre 2020 le service compte toujours des postes vacants :

- Un 0,30 ETP d'orthoptiste
- Un 0,103 ETP de médecin psychiatre.

L'enseignant spécialisé est en congé parental à mi-temps. Sur le 0,50 ETP restant, il est mis à disposition, par convention à 0,25ETP au CAMSP déficiences sensoriels pour amorcer un travail

d'apprentissage du braille auprès des enfants en grande section de maternelle ; et à 0,25 ETP au S3AS RDB afin de renforcer l'équipe pédagogique.

Un gestionnaire de parcours a été recruté en CDD en novembre 2020 pour une mission d'un an. C'est une création de poste en expérimentation. Il a pour mission :

- La planification et l'animation des réunions éducatives.
- La planification et animation des Projets Individualisés d'Accompagnement des collégiens et lycéens.
- La participation à certaines ESS.
- La mobilisation des réseaux et partenaires.
- Le suivi et évaluation des projets avec l'équipe pluridisciplinaire.

Le temps de présence des professionnels paramédicaux ne permet pas à ce jour de répondre à l'ensemble des besoins des jeunes accompagnés ; malgré des rotations dans l'année ou à la quinzaine, il existe des listes d'attente (psychomotricien et psychologue) et il est difficile à ce jour de répondre aux situations urgentes. En décembre 2020, une réflexion avec le DAF et la DRH du siège est menée afin d'étudier les possibilités d'augmentation d'ETP de certains postes.

- GVT

Fonction	ETP	Ancien coefficient	Date de changement	Nouveau coefficient	Différence	Hausse globale GVT 2020
Psychologue	0.42	824	01/09/2020	848	24	40.32
Infirmière	0.50	581	01/12/2020	615	34	17
Educateur spécialisé	1	715	01/07/2020	762	47	282
Educatrice spécialisée	1	478	01/09/2020	503	25	100
Educatrice tec spé	1	647	01/12/2020	679	32	32
Educatrice spécialisée	1	447	01/05/2020	478	31	248
Directrice adjointe	0.50	793.10	01/09/2020	816.20	23.10	46.20
<b>TOTAL</b>						<b>765.52</b>

## ACTIONS DE FORMATION

En 2020, la plupart des actions de formation prévues hors et dans le plan de formation ont été annulées ou repoussées du fait de la situation sanitaire. Cependant, il a été possible de réaliser quelques actions, la majorité en visioconférence :

- **Formations**

- Enfant à Haut Potentiel Intellectuel, outils pratiques, méthodes et astuces pour le développement et les apprentissages : 7h30, 1 psychologue (formation de 3 jours mais 1 jour sur temps S3AS)
- Les entretiens avec les familles : 21h, 1 assistante de service social
- L'accompagnement des équipes de la déficience sensorielle et TSLA à la transformation de l'offre d'accompagnement des personnes en situation de handicap : 3h, 1 éducateur spécialisé
- Premiers raisonnements et émergence du langage : rééducation orthophonique : 7h, 1 orthophoniste
- L'autonomie du jeune déficient visuel dans les déplacements : 7h, 1 agent de service
- DEIS 13 : 339h, 1 éducatrice spécialisée (formation sur les années scolaire 2018 à 2021)
- VAE BTS SP3S : 18h, 1 secrétaire
- Tuteur de stage, module 2 : 28h, 1 éducatrice spécialisée
- Journée SARADV : Les ressources numériques scolaires, de littérature ou de loisirs : 3h, l'ensemble de l'équipe
- Utilisation du logiciel Via Trajectoire : 3,5h, 1 secrétaire

- **Colloques et séminaires :**

- La protection de l'enfance : 6h, 1 éducateur spécialisé
- Agitation motrice de l'enfant : 2h, 2 psychomotriciennes

## PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2021

L'année 2020 a été une année marquée par la crise sanitaire, il a fallu penser une nouvelle manière d'accompagner les jeunes et leurs familles, mettre en place de nouveaux protocoles et s'adapter aux actualités au fil des mois. A la rentrée scolaire 2020 le service a une baisse de l'effectif mais qui viendra se régulariser début 2021, témoignant peut-être de nouvelles dynamiques dans le parcours des jeunes.

L'année 2021 sera probablement encore impactée par la crise sanitaire. Même si la plupart des activités et accompagnements ont pu reprendre, une réflexion devra être menée concernant les temps collectif avec les familles : quoi proposer ? sous quelle forme ?

Mais il sera aussi nécessaire de poursuivre nos réflexions déjà engagées sur :

- Le regroupement des 2 S3AS : au-delà du rapprochement administratif comment se réorganiser ? Rechercher des locaux communs. Harmoniser nos procédures et fonctionnements institutionnels afin de simplifier le parcours des jeunes accompagnés. Débuter l'écriture d'un projet de service commun.
- Les processus administratifs (de la direction et des secrétariats) suite à la mise en place de la nouvelle gouvernance associative l'année dernière. Un audit devrait être réalisé sur le 1<sup>er</sup> semestre 2021 pour analyser la situation et proposer un plan d'action et de travail. Dans le même ordre, en fin d'année 2021, la mission du gestionnaire de parcours sera à évaluer.
- L'intégration des nomenclatures des besoins et prestations SERAFIN-PH à nos pratiques (dans les PIA, dans la comptabilisation de notre activité...) en s'appuyant sur le guide de bonnes pratiques édités par la CNSA en octobre 2020.
- L'écriture des projets sur l'insertion professionnelle et le suivi des 3 ans.
- La poursuite de l'actualisation des outils de la loi 2002-2 : l'évolution du PIA sera également menée avec le réseau SARADV.
- Poursuivre le développement du scénodrame comme outil de médiation à destination des déficients visuels (finaliser le projet, recherche de financement et de développement).
- Le développement des partenariats et d'un réseau de partenaires à solliciter en cas de besoins spécifiques.

